

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2025

POUR RÉFORMER L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - (N° 906)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL91

présenté par
M. Albertini, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 8, substituer au mot :

« habilitation »

le mot :

« habitation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est rédactionnel.